

MAIRIE
DE
V I R A
0 9 1 2 0

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 27 avril 2009

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 avril 2009 convoquée le 20 avril 2009

Présents : Gilles BERDOT, Pierre BRICOUT, Jean-Louis CLAUZET, Dominique JALLIER, Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET

Secrétaire : CLAUZET Jean-Louis

Absents excusés : Philippe BABIN, Igor CABEZOS, Christian AUTHIE

Pouvoir : Igor CABEZOS à Jean-François SPRIET

Une pensée pour Eric Llorens

Le maire et le Conseil Municipal ont tout d'abord une pensée pour Eric Llorens, Conseiller Municipal depuis de nombreuses années, et qui vient de nous quitter.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du

Le compte rendu de la réunion du 24 mars 2009 est adopté à l'unanimité

2. Compte rendu de la réunion sur l'aménagement du cœur du village

Peu de monde à cette réunion informelle ; l'information sur la date de la réunion, dans le compte rendu précédent, n'a pas été vue par la plupart des conseillers.

Les points principaux suivants ont toutefois été relevés :

- **Fontaine** : à remettre en état en se rapprochant de son dessin d'origine (fourni par Monsieur Lajugie et dont l'exactitude a été confirmée par les anciens du village, via Hélène). Il faudra néanmoins :
 - Tenir compte des fenêtres percées depuis dans l'habitation de M Vergé
 - Remettre en état l'approvisionnement en eau en veillant à ne pas « casser » la (ou les) source(s). Après démontage du toit, il apparaît qu'il y a une grande cuve ou citerne traversée par plusieurs tuyaux dont l'utilité n'est pas évidente. Lorsque le niveau sera plus faible, Jean Serrano propose de vider cette cuve pour en analyser les entrées et sorties.
 - Tuber la sortie de la fontaine pour remettre en état l'Impasse des Galinières
- **Escalier et passage** entre le chemin de la Croix et la rue de la Fontaine
Un aménagement et quelques plantations devraient redonner du charme à ce passage
- **Rues du secteur** : les différentes rues sont en très mauvais état, accentué par des problèmes d'eaux pluviales (caniveaux cassés, ou absents en sortie de descente d'eau...). La rue du Calvaire, en particulier, nécessitera une importante remise en état. Globalement, il faudra faire un programme de remise en état sur plusieurs années. Toutefois, avant de refaire ces rues, il faudra trancher sur le devenir du réseau chaleur.
- **Conduite d'eau pluviale** place du Saoulou :

Cette conduite est bouchée depuis fort longtemps et il est nécessaire de la nettoyer. Depuis cette date, un hydrocurage a été réalisé par le SMDEA et le travail terminé par l'employé communal.

- **Stationnement** : le nombre de place est limité et le stationnement un peu « anarchique » dans le secteur. Les solutions devraient être :
 - Un marquage des places pour gagner quelques voitures et éviter les stationnements problématiques
 - Un opportunisme pour le rachat éventuel de parcelles de terrain sur ce secteur

Une réunion avec le CAUE aura lieu le 7 mai à 10h30 à la mairie pour parler de ces divers points. Les conseillers pouvant se libérer, sont conviés à se joindre à la réunion.

3. Comptes rendus des réunions des délégués

1. SIVOM : budget adopté.

Majoration moyenne de 3% ; intégration de la transformation de la garderie de Dun en CLAE et mise en place de la pause méridienne dans les écoles disposant de CLAE ; accord **de l'ensemble des communes** sur une participation au coût de la cantine à hauteur de 0.20 € par repas.

Dans ces conditions, la participation de VIRA sera de 7 642.39 € pour le RPI (augmentation liée également au développement de la population de Vira, plus rapide que dans les autres communes du Sivom) et de 3707.35 € pour le CLSH, montant pris en charge par la Communauté de Communes.

2. Communauté de Communes :

Budget adopté avec toujours un fort volet économique (zone Cap Delta) et un volet social important (jeunes et personnes âgées).

Inquiétudes pour l'avenir car la quasi totalité des ressources proviennent de la taxe professionnelle qui sera complètement remaniée en 2010.

Eolienne : contrairement à ce qui avait été dit, la Communauté de Commune ne souhaite pas prendre cette compétence.

4. Délibération autorisant le recours au service de remplacement

Il existe un service de remplacement dans le cadre du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Le maire demande au conseil de délibérer pour l'autoriser à faire appel à ce service, d'autant plus que la secrétaire, Brigitte Lagrange, sera absente pendant plusieurs mois.

Le Conseil délibère favorablement à l'unanimité.

Dans le cadre de cette absence, nous avons une assurance qui prendra en charge le salaire brut, la commune continuant à supporter les charges sociales.

Dans ce cadre, et après accord du Conseil, Elodie Allard assurera le remplacement de B.Lagrange les lundi et jeudi matin.

5. Délibération sur l'attribution de subvention au comité des fêtes :

Dans le budget 2009, la subvention au comité des fêtes n'avait pas été décidée en raison des incertitudes qui pesaient sur l'avenir. Le montant en avait toutefois été provisionné dans un compte subventions diverses.

Le comité des fêtes étant aujourd'hui constitué, il importe de décider cette subvention et les virements de crédit correspondants.

Le conseil décide, à l'unanimité, d'accorder cette subvention pour un montant de 950 €, montant précédent hors Zart en'Douc non reconduit en 2009 pour Vira, et de faire les virements de crédits correspondants.

6. Annulation de la délibération Opale

Le conseil avait décidé d'autoriser la société Opale à faire une étude de faisabilité sur le territoire de la commune et de donner la compétence développement éolien à la Communauté de Commune.

Il apparaît aujourd'hui que la Communauté de Commune ne souhaite pas exercer cette compétence et que le projet risque de rentrer en concurrence avec le projet ayant donné lieu à un arrêté préfectoral de ZDE en janvier 2008 (Coutens, Tourtrol, Vivies) et pour lequel Vira avait demandé une extension de périmètre.

Dans ces conditions, le Conseil délibère à l'unanimité pour annuler la délibération précédente.

Le maire reprendra contact avec la société ayant porté l'étude pour retravailler sur l'extension de périmètre

D'autre part, Mr Michel Berdot a demandé l'autorisation de mettre en mairie de Vira le siège d'une association destinée à soutenir l'éolien. Le conseil est globalement favorable au développement de l'éolien, mais désire en savoir plus avant de prendre une décision. Il est donc décidé d'inviter Mr Michel Berdot à venir, lors du prochain conseil, présenter cette association. Une décision sur le siège de l'association sera prise dans un second temps.

Pour mémoire, la société Opale organise une visite du parc éolien de Muret-sur-Vèbre dans le Tarn, le 13 mai prochain. Les conseillers sont invités => contacter le maire.

7. Confirmation sur la délibération réseau Eva de Simorre

En raison d'un contexte particulier (le permis de construire ne portait aucune indication sur la nécessité d'enterrer les réseaux), le conseil avait délibéré et accordé une subvention de 500 € pour ces travaux.

La délibération n'a pas encore été rédigée en raison de problèmes juridiques.

Les informations sur la faisabilité juridique ayant été obtenues, le conseil délibère à l'unanimité pour confirmer cette décision.

8. informations sur la suite de l'arrêté OGM

Cet arrêté a été contesté par la sous-préfecture.

Une nouvelle version sera prochainement proposée avec une argumentation renforcée... mais risque le même sort !

9. Enquête d'utilité publique

Le conseil autorise le maire à lancer l'enquête ; un arrêté sera pris prochainement. L'enquête aura lieu sur juin et tout début juillet (1 mois).

Une information de la population aura lieu au moins 15 jours avant.

10. site Internet

Un site a été développé en interne et a été présenté au conseil municipal qui donne son accord pour en diffuser les données (habitants, communes proches, associations). Il faut que chacun se mobilise pour le faire connaître.

Le lien est : <http://sites.google.com/site/viraariege>

Pour que ce site soit intéressant, il faut le faire vivre et multiplier les informations (associations, manifestations...).

11. Questions diverses

Un problème a été posé en ce qui concerne des dégradations de vélos.

Il est nécessaire d'être vigilant, mais également de calmer le jeu. Un courrier a été adressé par le maire à l'ensemble des habitants.

Un habitant de la rue Rescanières a mis des plots sur le domaine public et gêne la circulation. Une intervention est nécessaire.

Quoi	Qui	Quand	Observations
Délibération sur service de remplacement	JF	Urgent	Fait ce jour
Délibération subvention comité des faites	Elodie	Dans les 15 j	+ virement de crédits
Annulation délib Opale	Elodie	Dans les 15 j	
Délib de Simorre	JF	Dans le mois mai	Avec les services AMF
Arrêté OGM	JF	Dans le mois mai	
Arrêté enquête utilité publique	JF	11 mai	Rencontre avec l'enquêteur le 30 avril
Diffusion site internet	JF + CM	Mai	
Intervention sur plots domaine public	JF	Mai	

Séance levée à 23 h.